

Conditions générales de participation

Lieu de stage :

- Saint-Amand en Puisaye (théorie)
- Saint-Vérain (pratique)
- Un véhicule assurera la liaison entre les deux lieux distants de 5 km

Horaires :

- 8h30 – 9 h 30 - Accueil
- 9h30 – 17h30 (samedi) - Formation
- 9h30 – 16h30 (dimanche) - Formation

Matériel à prévoir

- vêtements de travail et de pluie, confortables, non salissants, (bottes, gants ...)
- de quoi prendre des notes,

Repas :

- à la charge des participants
- possibilité de pique-niquer le midi sur place.

Hébergement :

- Camping, gîtes et chambres d'hôtes à proximité (à la charge des participants)
- Voir rubrique « Partenaires » et site <http://www.ot-puisaye-nivernaise.fr>

Coût du stage :

- 120 € par personne pour les adhérents (adhésion à l'association e-cologie nécessaire : 20 €)
- 20 € d'adhésion à l'association pour les non adhérents

Paiement :

- 40 € à l'inscription
- le solde au plus tard au début du stage

Désistement :

- En cas de désistement intervenant plus de quinze jours avant la date de début du stage, une somme forfaitaire de 10 € reste due à l'association
- En cas de désistement intervenant moins de quinze jours avant la date de début du stage, une somme forfaitaire de 40 € reste due à l'association